

**DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES**  
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 18 avril 2018, à compter de 13 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade CentrepoinTE

**Dossier n° :** D08-02-18/A-00071  
**Propriétaire(s) :** 2428012 Ontario Inc.  
**Emplacement :** 333, rue Friel  
**Quartier :** 12 - Rideau-Vanier  
**Description officielle :** lot 25, plan enr. 6  
**Zonage :** LC1 [2261]  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

La propriétaire souhaite construire un café à l'angle nord-ouest (le long de la rue Friel) de l'immeuble résidentiel de faible hauteur existant qui abrite six unités d'habitation, conformément aux plans déposés auprès du Comité. La demande indique que le bâtiment sera considéré comme étant un bâtiment polyvalent après l'ajout du café.

**DISPENSE REQUISE :**

Pour aller de l'avant, la propriétaire demande au Comité d'accorder les dérogations mineures au Règlement de zonage décrites ci-après :

- a) Permettre la réduction du retrait de la cour latérale intérieure nord-ouest à 0,4 mètre, alors que le règlement exige un retrait de cour latérale intérieure d'au moins 5 mètres.
- b) Permettre la réduction du retrait de la cour avant à 0 mètre (rue Wilbrod), alors que le règlement exige un retrait de cour avant d'au moins 3,0 mètres.
- c) Permettre la réduction du retrait de la cour latérale d'angle of 0 mètre (rue Friel), alors que le règlement exige un retrait de cour latérale d'angle d'au moins 3,0 mètres.
- d) Permettre la réduction du retrait de la cour arrière à 7,3 mètres, alors que le règlement exige un retrait de cour arrière d'au moins 7,5 mètres.

Il y a lieu de noter qu'aux fins de l'application du règlement, la façade sur la rue Wilbrod est considérée comme étant la ligne de lot avant de la propriété.

**LA DEMANDE** indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.